



# FC PSE2

# PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE DE NIVEAU 2

## Formation continue

### CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire du PSE2. La formation continue est ouverte aux stagiaires y compris les Personnes en Situation d'Handicap (PSH) souhaitant mettre à jour leurs connaissances et leurs techniques PSE2, afin de pouvoir conserver ou renouveler la validité de leur diplôme pour un an. La formation continue PSE2 annuelle est obligatoire pour toute personne titulaire d'un diplôme dont la validité est subordonnée à la détention du PSE2 (peu importe la périodicité de recyclage propre à chacun de ces diplômes) et souhaitant continuer à exercer dans les fonctions dévolues à ce diplôme spécifique.

### OBJECTIFS

- › Maintien des connaissances pédagogiques et/ou techniques
- › Actualisation et perfectionnement de ces connaissances
- › Acquisition de nouvelles techniques.

### PROGRAMME

1. L'équipier-secouriste
2. Hygiène et asepsie
3. Les bilans
4. Les atteintes liées aux circonstances
5. Les affections spécifiques
6. Les souffrances psychiques et les comportements inhabituels
7. Les pansements et les bandages
8. Les immobilisations
9. Les relevages
10. Les brancardages et le transport
11. Les situations avec de nombreuses victimes
12. Synthèse



Durée  
6 heures



Lieu

Inter : 16 Rue de Monbrillant, 69003 LYON  
Intra : 16 Rue de Monbrillant, 69003 LYON  
ou dans vos locaux



Participants  
6 à 12 stagiaires



Taux de réussite  
100 %  
01/01/2021  
au  
31/03/21



Personne en situation d'handicap  
Contactez-nous



Satisfaction client  
97 %  
01/01/2021  
au  
31/03/21

Cliquer pour faire défiler les photos

### TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- › **Études de cas** : afin de faire le point sur les connaissances déjà acquises par les participants et sur celles qui leur restent à acquérir
- › **Démonstrations pratiques et apprentissages** : pour acquérir les connaissances nécessaires à la réalisation des objectifs
- › **Cas concrets** : pour appliquer les connaissances acquises dans un environnement recréé et montrer ainsi l'atteinte de l'objectif pédagogique

### ÉVALUATION

- Tout au long de la formation, les stagiaires sont évalués sur :
- › leur acquisition des techniques au fur et à mesure de leur apprentissage ;
  - › leurs capacités de mise en œuvre des procédures, lors de mises en situation pratiques.

\*À l'issue de la formation continue, un bilan est effectué, afin de décider de la validation ou non du participant à la formation continue PSE2. La non-validation entraîne une incapacité temporaire à exercer les fonctions correspondant à la qualification PSE2 et impose une mise à niveau des connaissances, jusqu'à une nouvelle évaluation favorable. Les candidats validés se voient remettre une Attestation de formation continue PSE2.

NB : La formation continue PSE2 devra intervenir dans les 12 mois suivant la formation initiale ou continue.

### CONTACTEZ-NOUS